

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M20- 0005089

Maladie

Dentaire

Optique

63265

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1981 Société : Retraite

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENOUHOUAD ABDEL EL AZIZ

Date de naissance : 07/09/49

Adresse : 0645114940

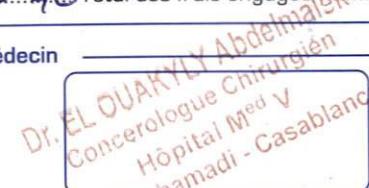
Tél. : 0645114940 Total des frais engagés :



Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Age :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Abdellaziz Benabdellah

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 12/03/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/01/21	Ca	gulid		Dr. EL OUAKILY Abdellah Conseiller chirurgien Hôpital Md. V Chamadi - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE IFTI 15 L'Île-Maurice	12/10/2021	863,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Pharmacien	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>-A.M. GRANDE CANTU Dr. Abdellatif MOUSTAKI Pharmacien Biologique AL Khair La Rue AL Casablanca de Peinture</i>	<i>12/01/21</i>	<i>B7d+P</i>	<i>974,80</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

Cachet du médecin

Dr. EL OUAKYLY Abdelmalek
Concerologue Chirurgien
Hôpital Med V
Hay Mohamadi - Casablanca

A ... Casablanca Le ... 12/01/121

Mr Abdellaziz Benahmed



01/05/2018

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70



- 29,00 ① AZix 500 mg
1x100 comprimés
- 205,00 ② Tavanic 500 mg
1x100 comprimés
- 143,30 ③ Novoc 6000 U.F
1x100 comprimés
- 13 58,40 ④ Selymid 500 mg
30 comprimés
- 36,80 ⑤ Kandegic 160mg
1x100 comprimés
- 55,10 ⑥ D'une gentille
- 863,80



PHARMACIE IFNI
7 Imm. Wafaaak Angle Rue Ifni
et Bd. Med VI - Casablanca
Tél&Fax: 05 22 44 94 66

Dr. EL OUAKYLY Abdelmalek
Concerologue Chirurgien
Hôpital Med V
Hay Mohamadi - Casablanca

PPV:79DH70

PER:09/23

LOT:J2417



Lot n°:

EXP :

PPV :

5510



6118001320158

58,40

Solupred® 20mg



TAVANIC® 500 mg

lévofloxacine/levofloxacin

Voie orale/Oral use

7 comprimés pelliculés sécables
7 film-coated scored tablets

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Tavanic 500mg cp pel b7
P.P.V : 205,00 DH



6 118001 080830

SANOFI 



P.P.V : 143.30 DH
LABORATOIRES SOTHEMA



6000 UI anti - Xa/0,6 ml

2 seringues pré-remplies



6000 UI anti-Xa correspondant à 60 mg
Solution injectable



Novex®
Enoxaparine sodique





P.P.V : 143.30 DH
LABORATOIRES SOTHEMA



6000 UI anti - Xa/0,6 ml

2 seringues pré-remplies



6000 UI anti-Xa correspondant à 60 mg
Solution injectable



Novex®
Enoxaparine sodique





P.P.V : 143.30 DH
LABORATOIRES SOTHEMA



6000 UI anti - Xa/0,6 ml

2 seringues pré-remplies



6000 UI anti-Xa correspondant à 60 mg
Solution injectable



Novex®
Enoxaparine sodique



ORDONNANCE

Cachet du médecin

Dr. EL OUAKYLY Abdelmalek
Concerologue Chirurgien
Hôpital Med V
Hay Mohamadi - Casablanca

A Casablanca Le 12/01/21

M^r Benouhod Abdellaziz

- NFS Complete.
- CRP
- glycémie a jeun
- ure, creatin, sanguine
- T.P., T.C.H.
- D Diures.
- SVOT, SGP T

DR EL OUAKYLY CEINTURE
PHARMACIE MOURBAL
APTE AL KHAIER ETAGE N° 110
1er étage de la pharmacie

Dr. EL OUAKYLY Abdelmalek
Concerologue Chirurgien
Hôpital Med V
Hay Mohamadi - Casablanca

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES GRANDE CEINTURE

Boulevard La grande Ceinture, Résidence El Khair, N° 118, 1ère Etage
Hay El Mohammadi- Casablanca Tél : 05.22.63.86.22 - Fax : 05.22.63.86.22

Facture

N° facture 2020-11562

Patient : Mr BENOUHOUD Abdelaziz

Date prélèvement : 12/01/2021

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION GLOBULAIRE	80	107,20
Temps de céphaline activee	40	53,60
Taux de Prothrombine	40	53,60
Urée	30	40,20
Créatinine	30	40,20
SGOT (Aspartate Aminotransférase)	50	67,00
SGPT (Alanine Aminotransférase)	50	67,00
PROTEINE C REACTIVE (CRP)	100	134,00
D DIMERES : Produits de dégradation de la fibrine	300	402,00
	Total B	720,00
	Total	974,80

Arrêtée la présente facture à la somme de : NEUF CENT SOIXANTE-QUATORZE DIRHAMS ET 80 CENTIME

L.A.M. GRANDE CEINTURE
DR. ABDELLATIF MOURSALI
Pharmacien Biologiste
Res. AL Khair 1er Etage N° 118 Bd.
la Grande ceinture H.M. Casablanca



مختبر التحاليل الطبية لحزام الالبير

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES GRANDE CEINTURE

الدكتور مورسلي عبد للطيف
أخصائي في التحاليل الطبية

Dr. MOURSALI Abdellatif

Biologiste

Casablanca

Examen du : 12/01/2021

Heure Pvt : 16:46:00 Edité le : 17/02/2021

Mr BENOUEHOUD Abdelaziz

Code Patient : 15-06648

Réf : 131120-118

Compte rendu d'analyses

131120-118

Page : 1 / 2

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION GLOBULAIRE

Erythrocytes	:	4,46	M/mm ³	(4,5 - 5,8)
Hémoglobine	:	13,80	g/dl	(13 - 18)
Hématocrite	:	38,70	%	(40 - 54)
VGM	:	86,77	fL	(80 - 100)
TCMH	:	30,94	pg	(27 - 33)
CCMH	:	35,66	g/dl	(32 - 35)
Leucocytes	:	5200	/mm ³	(4000 - 10000)
Plaquettes	:	150000	/mm ³	(150000 - 450000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	:	55,7 %	2896,40 /mm ³	(1700 - 7700)
Polynucléaires Eosinophiles	:	0,8 %	41,60 /mm ³	(Inférieur à 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,4 %	20,80 /mm ³	(Inférieur à 50)
Lymphocytes	:	29,8 %	1549,60 /mm ³	(1000 - 4000)
Monocytes	:	13,3 %	691,60 /mm ³	(200 - 1000)
Au to.al	:	100 %		

Indice de Distribution des Globules Rouges (IDR) 13,30 % (11,5 - 15,5)

L.A.M GRANDE CEINTURE
DR. ABDELLATIF MOURSALI
Pharmacien Biologiste
Res. AL Khair ter Espace N° 118 Bd.
la Grande ceinture A.M Casablanca



مختبر التحاليل الطبية لـ الحزام الكبير

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES GRANDE CEINTURE

الدكتور مرسلي عبد للطيف
أخصائي في التحاليل الطبية

Dossier N° : 131120-118

Dr. MOURSALI Abdellatif

Biologiste

Mr BENOUEHOUD Abdelaziz

Page : 2 / 2

HEMOSTASE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Temps de céphaline activée

: 30,90 sec

(25,9 - 35,9)

Temps du témoin

: 33,00 sec

Temps du malade
(coag)

: TCA du malade est normal si égale TCA témoin + ou - 5

Interprétation

: 80,00 %

(70 - 100)

Taux de Prothrombine

BIOCHIMIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Urine

: 0,50 g/l
8,34 mmol/l

(0,1 - 0,5)
(1,67 - 8,34)

0,32 (27/10/15)

Créatinine

: 10,61 mg/l
93,37 µmol/l

(7 - 13)
(61,63 - 114,35)

9,70 (27/10/15)

ENZYMOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

SGOT (Aspartate Aminotransférase)

: 37,56 UI/l

(Inférieur à 40)

20 (27/10/15)

SGPT (Alanine Aminotransférase)

: 29,51 UI/l

(Inférieur à 40)

16 (27/10/15)

IMMUNOLOGIE

PROTEINE C REACTIVE (CRP)

: < 1,00 mg/l

(Inférieur à 6)

21,7 (21/11/20)

BIOCHIMIE SPECIALISEE

Valeurs Usuelles

Antériorité

D DIMERES : Produits de dégradation de la fibrine

572,09 ng/ml

496,86 (21/11/20)

Une concentration de D-Dimers < 500 ng/ml élimine une embolie pulmonaire avec une VPN de 98% (valeur prédictive négative)

Dossier complet

Merci de votre confiance

L.A.M. GRANDE CEINTURE
DR. ABDELLAÏD MOURSALI
Pharmacien Biologiste
Res. Al Khair 1er Etage N° 118 Bd.
la Grande Ceinture H.M. Casablanca

Le Biologiste